

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE117 Expression: Ecriture normative			
Code	SOCM1B17	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Françoise QUOIDBACH (francoise.quoidbach@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise l'amélioration de l'écrit, du point de vue de la norme: application des règles orthographiques et syntaxiques de la langue française ainsi que l'enrichissement du vocabulaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche de l'Activité d'Apprentissage ci-jointe

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B17A Expression écrite normative 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B17A Expression écrite normative 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2019-2020 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression écrite normative			
Code	23_SOCM1B17A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise QUOIDBACH (francoise.quoidbach@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'usage de la langue française écrite intervient de nombreuses manières:

- communication écrite (courrier, mails)
- examens écrits,
- rapport de stage,
- en stage: courrier professionnel

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Amélioration de l'écrit, du point de vue de la norme: application des règles orthographiques et syntaxiques de la langue française.

Enrichissement du vocabulaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les règles d'accord: noms, verbes, adjectifs, participes passés, accord de "tout", "même", "leur", etc.

Usage du conditionnel et du futur simple.

Ne pas confondre un adjectif verbal et un participe présent.

...

Conjugaison: formes correctes, bon usage des temps.

Les règles syntaxiques : natures et fonctions des mots (ou groupes de mots) qui conditionnent les accords; usage des bonnes prépositions, etc.

Identification et correction des erreurs: pléonasmes, anglicismes, impropriétés, barbarismes.

Vocabulaire: propre, soutenu, adapté au média, à la cible.

Démarches d'apprentissage

Plusieurs démarches sont appliquées. L'objectif est de rendre l'étudiant maître de son apprentissage: qu'il soit capable de trouver, comprendre et appliquer les informations nécessaires pour écrire correctement.

- Recherche personnelle ou en groupe d'un point précis d'accord, à partir d'extraits de différentes grammaires.
- Utilisation du dictionnaire.
- Déduction à partir d'exemples.
- Reformulation personnelle.
- Dictée: situation mobilisatrice

- Exercices.
- Ecriture spontanée et analyse du résultat.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le cours est ouvert à toutes les suggestions des étudiants. Un point particulier sera abordé si les étudiants le demandent

Ouvrages de référence

GREVISSE, GOOSSE, Nouvelle grammaire française, de boeck, 2005

Christian CHERDON, Guide de grammaire française, de boeck, 2010

BLED orthographe, grammaire, Hachette, 2007

Dictionnaire des mots abstraits, Pluriguides/ Nathan, 1981

rappels théoriques et exercices <http://ccdmd.qc.ca/?lang=fr>

conjugueur <http://www.pomme.ualberta.ca/devoir/> ou <http://www.leconjugueur.com/french/verb/etre.html>

rappels théoriques et exercices <http://www.francaisfacile.com/index.php>

Supports

- Notes de cours sur la plateforme ConnectED
- BLED Grammaire, Daniel BERLION, Hachette éducation
- BLED Orthographe, nouvelle édition assurée par Daniel BERLION, Hachette éducation

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Q 1 : évaluation écrite pour 10 % des points et Q 2 examen écrit pour 90 % des points.

2. Q 3 : examen écrit pour 100 % des points

- Phrases ou textes avec des mots laissés au singulier/ à l'infinif, à accorder.
- Dictées.
- Mots à utiliser dans une phrase.
- Texte à corriger.
- Ecriture d'un petit texte libre sur un thème.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	10	Exe	90	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).